

BOBARDS

Festival de Menteries et des Arts du Récit.

Concours de Menteries. Samedi 15 novembre 2025

Règlement du Concours de Menteries :

Ouvert aux artistes francophones du conte (Jeunes pros*, ou en voie de professionnalisation. Voire amateurs et amatrices). Plus qu'un concours, il s'agit d'une opportunité, d'être vu.e, de rencontrer d'autres artistes du conte.

Les artistes retenu.e.s devront présenter une menterie (histoire rédigée au « je ») sur un thème en lien avec l'exposition « Monstrueux ancêtres », présente au Grand Lieu du Conte. La menterie pourra traiter l'un de ces deux sujets au choix : « **Folle famille** » ou « **Monstre en moi** ».

Toute interprétation du sujet choisi est libre ! La menterie devra être présentée lors du concours dans 2 versions :

-**Une version courte** (4 à 5 minutes), pour un public spécifique (jeunes et anciens) en petite jauge.

-**Une version longue** (8 à 10 minutes), en salle, pour un public ouvert (tous publics, ado-adultes), grande jauge.

Les artistes seront jugé.e.s sur la qualité de leur prestation scénique, le respect du sujet et du temps imparti. Pour la version courte, Un signal sonore doux à 4', à 4'30 par l'animateur ou animatrice. Puis un dernier à 5', leur demandant de conclure. Tout dépassement devra être pris en compte par le jury. Pour la version longue, les signaux seront à 8', 9' et 10'. Une minute de tolérance supplémentaire est acceptée, après quoi, le signal sonore risque d'être moins doux.

Ce n'est pas du sport, alors il y a forcément une forme de subjectivité dans le jugement, entre performance et ressenti. Le Grand Lieu du Conte se réserve le droit d'également soutenir des artistes qui ne serait pas primés à l'issu du concours, comme c'est déjà arrivé.

Les artistes retenu.e.s doivent garantir être les auteurs et autrices de l'intégralité de leurs textes, ne pas avoir plagié et en avoir la pleine propriété intellectuelle. Les textes des artistes retenus pourront faire l'objet de parution, de tout ou partie, pour édition, anthologie, archivage, communication par le Grand Lieu du Conte, sans rétribution (sauf à entrevoir une édition commerciale individuelle). La menterie ne peut pas contenir de discours haineux ou porter atteinte à une personne ou à un groupe de personne. Les artistes sont responsables légalement de leur parole.

Le Concours version courte sera récompensé du **Prix intergénérationnel**. Le concours version longue, sera récompensé par le **Prix du jury (Prix Nocchio)** et le **Prix du public**. Le Prix sont symboliques, mais valorisables pour le lancement de carrière de l'artiste et l'aide à la mise en réseau.

En 2024, il y avait également la Prix de la Triade Affabulatrice Francophone, la TAF (Blegique, Québec, France), qui a permis à la gagnante du prix du jury d'aller participer au festival de Charleroi en Belgique. Le présent concours ne prend aucun engagement sur le renouvellement de ce prix, mais n'en exclut pas la reconduite...

Le Grand Lieu du Conte, s'engage, à cette occasion, à aider à la promotion des artistes primés lors du Concours de menterie du festival BOBARDS, notamment par la programmation à l'édition suivante (sous réserve d'édition suivante. Et oui, la vie culturelle est toujours un peu en péril... 😊)

Les jurys sont souverains et leurs décisions ne peuvent être en aucun cas contestées par les candidats ou le public. Il en est de même pour le public, qui remettra également un ou plusieurs prix.

*Quelque soit leur âge, les candidats ne doivent pas exercer comme conteur ou conteuse, depuis plus de 10 ans de manière professionnelle, n'avoir jamais remporté de prix national, ne pas être portés par une compagnie leur assurant une programmation nationale.

L'organisation :

L'hébergement et les repas sont pris en charge par l'organisation du vendredi soir au dimanche matin (selon les horaires d'arrivée).

Les candidat.e.s devront être présent.e.s le samedi 15 novembre, de 9h30 (avant la version courte) à 22h30 (après la délibération et remise des prix le samedi soir après le spectacle). Les candidat.e.s sont hébergé.e.s aux mêmes conditions que les années précédentes, en chambre duo, type auberge, au château de la Plinguetière. Infos à préciser en fin de fiche d'inscription.

Le déplacement des artistes pourra être défrayé à hauteur de 120€ maximum, sur justificatif, selon leur lieu de résidence.

Les candidats doivent être majeurs. Si un.e candidat.e retenu.e était mineur.e, il/elle devrait être accompagné.e d'un.e parent.e ou tuteur.trice pour la durée du festival. Les frais d'hébergement et de repas de ce.tte dernier.e ne seraient pas pris en charge par l'organisation.

Pour Candidater au concours de Menteries de BOBARDS.

Les artistes retenu.e.s seront au nombre de 8, à équilibre femme-homme (si les candidatures le permettent).

Leur sélection sera faite par les équipes du Grand Lieu du Conte. Cette sélection ne peut être contestée. Le concours se déroulera à Saint-Aignan de Grand Lieu (44).

Les candidats doivent obligatoirement fournir : Une photo haute définition libre de droit (avec ou sans crédit photo) + Un CV Artistique + Un lien vidéo (pas de vidéo à télécharger) vers une prestation orale d'une durée d'environ 2 minutes. De préférence sur scène pour les jeunes professionnels ou en voie de professionnalisation. Ou bien de présentation face caméra.

La fiche ci-dessous peut être adressée dès à présent à programmation@legrandlieuduconte.fr et de toute façon avant le vendredi 25 juillet 2025 à 10h, les candidat.e.s seront informé.e.s de leur sélection, ou non sélection, le jeudi 31 juillet. Les artistes retenu.e.s s'engagent à être présents lors du festival, toute la journée du samedi, de 9h30 à 22h30, et adhérer au règlement du concours ci-avant.

Prénom et nom :

Pseudonyme à utiliser pour le concours (si autre que Prénom et Nom) :

.....

Date de naissance :

Adresse :

Contact mail :

Téléphone :

Profession :

Conteur/Conteuse :

☐ En amateur.

☐ En professionnel. Depuis quand ?

☐ En voie de professionnalisation.

Site Web (facultatif) :

Lien Vidéo :

En quelques mots, pourquoi candidatez-vous ?

CV Artistique (si non fourni en pièce jointe) :

Au cas où vous seriez retenu.e pour le concours, merci de préciser si :

-Vous êtes concerné par un handicap qui nécessite un accueil particulier : ☐ Oui ☐ Non
Si Oui, lequel, et qu'est-ce que ça nécessite :

-Vous avez un régime alimentaire particulier : ☐ Oui ☐ Non
Si Oui, lequel, et qu'est-ce que ça nécessite :

-Vous êtes autonome pour vous déplacer jusqu'à nous et pendant le festival : ☐ Oui ☐ Non

-Vous aurez besoin d'être hébergé.e :

La nuit du vendredi au samedi ☐ Oui ☐ Non

La nuit du samedi au dimanche ☐ Oui ☐ Non